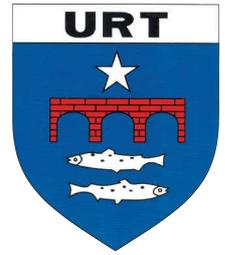


URT

le Bulletin
Municipal



NOVEMBRE 2018 • NUMÉRO 36

Le Mot du Maire



Chères urtoises,
chers urtois,

Un été particulièrement clément a permis le déroulement de manifestations variées, en plein air et dans des conditions optimales : fêtes locales, marché nocturne, casetas.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres bénévoles des associations urtoises pour leur engagement, leur disponibilité et leurs initiatives qui donnèrent un éclat particulier à ces rassemblements conviviaux. La satisfaction se lisait sur le visage des participants, avec un encouragement à poursuivre ces animations étroitement liées à la vie de notre village.

Je me permets une nouvelle fois d'être très insistant quant au respect de l'interdiction de stationner sur l'arrêt de bus situé devant la médiathèque. Il est strictement réservé aux véhicules de transports en commun et de livraisons. A proximité immédiate, un vaste parking est à la disposition des automobilistes. Compte tenu de l'incivilité de quelques conducteurs, la Gendarmerie Nationale interviendra régulièrement, et plus particulièrement lors des entrées et sorties des écoliers.

L'Office de Tourisme d'Urt a officiellement fusionné avec l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Il est devenu un Bureau d'Accueil Touristique, avec une gestion communautaire dont le fonctionnement interne sera précisé dans les semaines à venir.

L'essentiel consistait à maintenir cette structure qui fait partie de l'environnement communal depuis de nombreuses années, d'abord en tant que syndicat d'initiative ayant précédé la mise en place d'un office de tourisme.

Dernièrement, Yves Patrick Labeyrie, conseiller municipal, nous a quitté brutalement. Il fut un élu impliqué dans la vie communale, faisant toujours preuve de volontarisme et très attaché à l'intérêt général. Nous partageons la douleur de ses proches et nous honorons sa mémoire. Je vous adresse mes cordiales salutations, en vous souhaitant une excellente fin d'année.

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

1ère édition des Casetas un succès prometteur !



C'est sous un beau soleil que se sont déroulées, le 29 septembre 2018, les premières Casetas Urtoises.

Organisées par huit associations du village parmi lesquelles les chasseurs, la gym volontaire, le comité des fêtes, le réveil urtois, l'amicale des pompiers, les anciens pompiers, le tennis et le foot, ces festivités ont rassemblé les villageois autour de différents stands qui ont ravi tous les palais : viande de chevreuil, omelettes, cafés gourmands et frites maison, vin, fromage, cocktails... Il y en avait pour tous les goûts et l'ambiance était chaleureuse et décontractée sous les barnums de la place !

Cette dernière a été garantie par des animations musicales qui ont déchainé les urtois jusqu'à la fermeture ! Après les mutxikos animés par l'amicale laïque, «Le Petit Groupe» a ouvert les hostilités en suscitant la curiosité du public avec ses instruments pour enfants, tandis que nos amis franco-belges ont mis le feu aux semelles avec leurs sons pimentés ! L'ensemble des équipes associatives remercie les villageois d'avoir répondu présent, ainsi que la municipalité pour sa confiance et son soutien. Et comme un succès n'arrive jamais seul, dans le doute, reprenez l'événement pour l'année prochaine.

Sommaire

Edito / Casetas... > page 1
Dossier > page 2 • **P'Actu** > page 3
Urt Pratique > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie Iriart • Bardos

■ L'ÉCOLE



Cette année l'école accueille 191 élèves répartis en 8 classes.

Cette rentrée est marquée par le retour de la semaine à 4 jours avec repos hebdomadaire le mercredi : le centre de loisirs et la médiathèque ont, de ce fait, adapté leurs horaires d'accueil.

L'équipement numérique est maintenant achevé avec l'installation de deux VPI (vidéoprojecteurs interactifs) supplémentaires et la mise en réseau de six nouveaux ordinateurs portables à l'élémentaire ainsi que l'arrivée de 6 tablettes du côté de la maternelle.

Pour information, cette phase d'équipement s'effectue dans le cadre de l'appel à projet ENiR (Ecoles Numériques innovation et Ruralité) auquel la municipalité a répondu et pour lequel elle percevra une subvention de l'état. L'équipe enseignante bénéficiera d'une formation aux usages de ces outils au cours de cette année scolaire.



Félicitations à Elaia et Eva lauréates

du concours AMOPA 2017-2018 : prix d'expression écrite organisé par L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques. Les travaux sont réalisés en classe et non corrigés par les enseignants. Les formes poétiques ne sont pas acceptées. Le jury tient compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite.

Le sujet proposé était : « Si tu pouvais habiter la maison de tes rêves, à quoi ressemblerait-elle ? »

■ LA MÉDIATHÈQUE

5 octobre 2018

Concert « Mirage », musique persane dans le cadre de l'exposition des artistes iraniens



Septembre 2018

Atelier de dessin Bande dessinée

■ Les fêtes d'Urt

Merci aux jeunes du comité pour ces activités dynamiques durant toute la période des fêtes et au Réveil Urtois pour l'animation musicale du défilé du 15 août.



■ Ardanavy FC

L'Ardanavy FC a démarré sa saison 2018/2019 depuis fin août. Ce sont à ce jour 280 licenciés qui courent sur les terrains de foot de Briscous, Lahonce et Urt.

Une nette augmentation d'une trentaine de licenciés oblige les bénévoles à être de plus en plus nombreux pour assurer l'ensemble des entrainements de toutes les catégories.

Le club compte cette année 50 enfants de plus en école de foot dont 14 filles, ce qui a permis de créer une équipe U 13 féminines. L'augmentation du nombre de footballeuses est probablement due à l'obtention du « Label école de foot féminines » obtenu en 2018 suite à la mobilisation des dirigeants pour promouvoir le foot féminin au sein de l'Ardanavy FC.

Cette année, création aussi d'une équipe U19, de ce fait toutes les catégories sont représentées au sein du club.

Quant à nos séniors, ils évoluent dans leurs championnats et font de belles performances en coupe. Ils se sont qualifiés pour le 5ème tour de la coupe d'Aquitaine après avoir éliminé Dax et St Pierre du Mont, 4 et 5 divisions au-dessus d'eux. Finalement, ils quittent cette coupe en perdant contre Nay.

Bonne saison à tous !

AVIS DE RECHERCHE : Nos U15, champions district l'année dernière évoluent cette année en U17 niveau 1. Si tu es né en 2002 ou 2003 viens les rejoindre pour étoffer l'équipe.

THIERRY CRABOS : 06 01 91 73 27



■ Forum des associations

L'édition 2018 a connu un vif succès. L'affluence du public et les stands des associations visuellement de plus en plus « professionnels » ont permis un beau rendez-vous. Nous remercions tous les acteurs de ce moment convivial et plein d'échanges.

■ Xarnegu trail

Le Dimanche 9 septembre 2018 a eu lieu la Seconde édition du Xarnegu Trail de 15 Km organisé par la Batterie Fanfare « Le Réveil Urtois ».



Des traillieurs et traillieuses se sont défiés sur les coteaux d'Urt, Briscous et Urcuit.

Le parcours a été modifié cette année, il y avait moins de bitume pour plus de traversées de prairies et forêts pour le plus grand « plaisir » des coureurs !

Nous en profitons pour remercier chaleureusement les propriétaires pour leur accord de passage. A l'arrivée, les douches à disposition et l'ostéopathe ont été bienvenus.

Une bonne ambiance lors des récompenses avec une buvette et des sandwiches « locaux ».

Toutes les photos et informations sont à retrouver sur le site musicurt.fr et sur notre page Facebook.

L'année prochaine la date est fixée au dimanche 1^{er} septembre 2019 avec une nouveauté : plusieurs distances ainsi qu'une marche seront proposées.

■ QUELQUES RAPPELS ÉLÉMENTAIRES

AIRE DE JEUX

L'aire de jeux qui accueille vos enfants répond aux normes en vigueur et est sécurisée par une clôture. L'utilisation de cet équipement doit respecter les normes correspondant aux divers modules liés à l'âge des enfants. En aucun cas les adultes ne doivent monter sur les jeux, ni même s'asseoir. Les tables et bancs qui complètent cette installation leur permettent d'être proches de leurs enfants. Les utilisateurs de cette aire de jeux doivent être respectueux de la sécurité des autres usagers. Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou accompagnants. Pour sa part, la municipalité assure une vérification annuelle des équipements afin d'en assurer la pérennité et afin de garantir une sécurité accrue pour tous.



DIVAGATION DES ANIMAUX

Depuis quelques temps, nous constatons l'apparition dans nos quartiers d'animaux domestiques qui semblent totalement libres de leurs agissements. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les dispositions du code rural et de la pêche maritime permettent d'affiner les critères de la divagation selon qu'il s'agisse de chiens, chats ou autres animaux domestiques. Nous sommes persuadés que le sens civique de chacun d'entre vous ne nous amènera pas à mettre en œuvre l'habilitation du maire à intervenir et à mettre fin à leur divagation. Le maire est habilité à intervenir afin de mettre fin à la divagation des animaux au titre de son pouvoir de police générale (article L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales) et des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L.211-19-1 et suivants.

ACTIFS MAIS COURTOIS....

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne doivent pas nous faire perdre de vue les règles de bon voisinage. Les travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils à moteur thermique peuvent être une cause de gêne en raison de leur intensité sonore. Les activités génératrices de bruit font l'objet de décisions arrêtées dans le cadre du règlement sanitaire départemental. Parmi celles-ci, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et jardinage des particuliers : La tonte est autorisée les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Les feux de broussaille, herbes sèches et déchets de toute sorte sont interdits en agglomération, cette pratique peut provoquer des risques pour la circulation routière et des nuisances pour le voisinage. Dans tous les cas, le non-respect de ces règles engage la responsabilité de l'auteur et l'expose à des sanctions prévues dans le cadre du règlement sanitaire départemental.

> Urt Pratique

■ URT VELO 64

Maitena AGUER Championne de France du Keirin

Les championnats de France FFC sur piste ont eu lieu au vélodrome de Toulon Provence Méditerranée à Hyères du 11 au 18 août. A cette occasion élite et jeunes espoirs français du cyclisme sur piste se sont côtoyés durant une semaine.

Pour la 2ème année consécutive, Maitena Aguer a été sélectionnée en équipe régionale de la Nouvelle Aquitaine. Auteure d'une très belle saison sur piste (Championne départementale et régionale 2017 et 2018, Championne interrégionale du Keirin 2017 et 2018, de la vitesse 2018 et 1ère de l'omnium interrégionale de Bourges), la jeune urtoise avait légitimement des ambitions sur ces championnats. Ce titre va certainement pousser Maitena à viser plus haut car dès l'an prochain elle sera junior avec de nouveaux objectifs.



L'instant Gascon

L'arreproèr (le proverbe)

A la Sent Miquèu monta l'apèu

A Sent Luc, lo gran truc

A Sent Grat, lo gran patac.

A la Saint-Michel, monte l'appeau

A la Saint-Luc, le grand coup

A Saint Grat, la grande raffle

Toponymie du village

Chemin de Laspaloumères

Chemin des palombières

L'Agenda

NOVEMBRE

- 11 novembre** **Commémoration Armistice 1914**
Anciens combattants / Municipalité - Monument aux Morts
- 15 novembre** **Thom TRONDEL - L'Arnaqueuse**
Commission Culture de la Municipalité - Salle Jean Castaings
- 18 novembre** **Vente de tartes aux pommes**
AUPE - Salle Jean Castaings
- 30 novembre** **Collecte Banque Alimentaire**
CCAS - École

DÉCEMBRE

- 1er décembre** **Collecte Banque Alimentaire**
de 9h00 à 12h30 Carrefour Market et Office de tourisme
- 7 et 8 décembre** **Téléthon**
Radio Club Urtois - Associations Urtoises - Village
- 19 décembre** **Spectacle goûter de Noël**
Mairie - Salle Jean Castaings